

**COMPTE-RENDU
DE
MISSION D'INSPECTION**

du 20 décembre 1941

PÉRIODE : 1941

LIEUX : Bergerac – Agde – Marseille – Salin de Giraud
Sorgues – Vénissieux – Fréjus (Tirailleurs)

AUTEUR : Louis Pargoire

2^{ème} Légion – BERGERAC – Camp BAO DAÏ

Effectif actuel : 1736 hommes

Maximum ayant été atteint : 3000 hommes

La région où est stationnée la 2^{ème} Légion est la plus agréable. Son climat légèrement pluvieux est sain. Les productions agricoles sont très variées et l'aspect même du pays plaît à l'œil. Le séjour des Indochinois s'y déroule donc dans des conditions très favorables. Aussi les résultats obtenus sont-ils plus que satisfaisants.

1) TRAVAUX

Les travailleurs indochinois dépendant de la 2^{ème} Légion ont été employés, outre l'entretien et le service intérieur du dépôt et des divers cantonnements, à des travaux agricoles assez variés et dont il convient d'examiner chacun à part, ne fût-ce que pour y trouver des enseignements sur ce qu'il pourrait être entrepris ailleurs.

a) Assèchement des marais des Beunes (Camp des Eyzies)

Ce travail très important, effectué sous la direction du Génie Rural, a d'ores et déjà donné des résultats extrêmement satisfaisants.

Les Annamites s'y sont révélés d'excellents manieurs de boue. Beaucoup plus habitués que les Français à travailler dans la vase, à construire des canaux et des talus de rizière, ils ont su très vite évaluer l'inclinaison de l'eau en massant la boue avec des pelles.

Chose remarquable : l'état sanitaire n'a pas été affecté du fait de ce travail pourtant pénible.

Les hommes qui y sont actuellement employés paraissent satisfaits de leur sort. Les résultats méritent une attention toute spéciale : 10.000 hectares de terres excellentes récupérées sur les marécages.

La population civile est incontestablement très satisfaite et réserve aux Indochinois le meilleur accueil.

Il est vrai que les propriétaires d'un sol précédemment inculte et sans valeur - les terres se cédaient à la seule condition de payer les impôts - rentrent

sans effort en possession de terres de toute première fertilité dont la valeur excède déjà, dit-on, 1.700 francs l'hectare, moyennant le paiement de la main d'œuvre, sans courir de risques, ni avoir à débattre les prix avec les travailleurs.

De telles conditions sont sans conteste exceptionnellement avantageuses pour les propriétaires.

b) Ramassage des châtaignes

Le ramassage des châtaignes a causé, au contraire, quelques déceptions. Les Indochinois ne paraissent pas du tout s'en acquitter avec satisfaction, tandis que les propriétaires intéressés marquent nettement leur hostilité. Dans certaines communes, il y a eu refus de cantonnement et les procédures officielles ont dû être mises en jeu, à St-Cirgues, au moment même de mon passage dans la région.

Il semble qu'un malentendu soit à la base de cette attitude. Le Génie Rural constatant que les châtaignes jonchaient le sol a pensé que les paysans, faute de main d'œuvre probablement, les laissaient perdre. Cette conclusion était hâtive. En effet, les châtaignes en question sont de très médiocre qualité. Aussi les propriétaires ne les livrent-ils pas au commerce, où elles n'auraient pas trouvé preneurs à des prix satisfaisants. Par contre, ils ont l'habitude de mener paître leurs cochons sous les châtaigniers. De cette façon, il n'y avait pas réellement perte de substance, puisqu'aussi bien les autres farineux susceptibles d'être donnés aux cochons sont loin d'être surabondants.

Il est malheureusement hors de doute que les prix des farineux sur le marché noir s'élèvent sans cesse. On conçoit dès lors que les paysans n'envisagent pas avec faveur d'être réduits à acheter des produits de cette catégorie en remplacement des châtaignes que le génie rural entend livrer à la fabrication des farines.

Aussi les propriétaires, mis en demeure de ramasser les châtaignes dans un délai de huit jours, faute de quoi il y serait procédé de compte à demi par le Génie Rural, ont-ils marqué une surprise mêlée d'étonnement.

Quand, en outre, ils ont été invités, faute de cantonnements spéciaux, à loger gratuitement les travailleurs, ils ont, ou du moins les plus turbulents d'entre eux, aussitôt saisi l'occasion de manifester leur mécontentement.

A vrai dire, le refus catégorique n'est venu que d'un très petit nombre, mais les autres ont vite prétendu être traités sur le même pied et ne pas recevoir d'Indochinois si les récalcitrants en étaient exonérés.

Il y a lieu de noter, au surplus, qu'on demandait aux paysans le logement gratuit, alors que sur réquisition dans le cas où cette réquisition serait applicable en l'espèce, il ne saurait être question de gratuité.

D'autre part, les Annamites ne cachaient pas leur mécontentement d'être affectés au ramassage des châtaignes. A cela deux causes très différentes mais également puissantes, la première était le bas prix donné par le Génie Rural : 3 Francs par journée, alors que pour d'autres travaux il est attribué 20 Francs et même davantage ; la deuxième raison moins terrible, vient du discrédit moral attaché au ramassage. Lorsque vêtus de costumes de travail, le plus souvent extrêmement déchirés, les Annamites procèdent à cette opération, ils font figure de chapardeurs et les passants, même non intéressés dans l'affaire, ne sont pas toujours fautes d'émettre des réflexions désobligeantes.

L'amour-propre des travailleurs indochinois, si chatouilleux en d'autres occasions, y est d'autant plus sensible que, dans leurs précédents emplois, ils ont été à peu près toujours fort bien accueillis.

Ces désagréments ne seraient pas de nature à faire abandonner le ramassage des châtaignes s'il présentait un intérêt vraiment national. Le Génie Rural fait valoir que le produit est affecté à la fabrication de la farine de châtaigne précieuse pour l'alimentation des enfants en bas âge.

Il est alors à déplorer que le rythme de l'enlèvement des stocks soit nettement trop lent. Il m'a été donné de voir des quantités appréciables de châtaignes - 10 tonnes en un seul endroit - réunies en tas humides et exhalant un petit cône de vapeur d'eau. La température au milieu du tas devait être voisine de 50°. De telles circonstances sont éminemment favorables au développement de la moisissure. Quel que soit le traitement subi ultérieurement par le fruit, il est hors de doute que la valeur nutritive et la saveur de la farine ne peuvent qu'en être sérieusement altérées.

Il semblerait opportun de modifier les errements actuels dans le sens :

- De l'attribution au producteur d'une quote-part moitié par exemple, de la valeur des châtaignes
- Interdiction de livrer les châtaignes à la consommation animale
- Interdiction de vendre et de consommer les fruits en dessous d'un certain calibre
- Relèvement très sensible du prix de la journée du ramasseur et attribution d'une prime de rendement par équipe et non par individu afin d'éviter les bagarres éventuelles causées par le désir de l'un de grossir son tas au détriment de celui du voisin.
- Responsabilité personnelle du service de ramassage - le préposé du Génie Rural en l'espèce - dans le cas de détérioration par moisissure au-delà du chiffre normal.
- Contrôle des usines fabriquant la farine de châtaigne par un médecin assermenté, chargé notamment de surveiller les arrivages, de signaler le pourcentage de fruits véreux, moisissés ou détériorés par d'autres causes et déclarés impropres à la fabrication et de proposer des sanctions le cas échéant.

- Inspections inopinées de temps à autre, par un médecin venant de l'extérieur.

En définitive, tous ces tiraillements seront évités dans une organisation rurale basée sur l'obligation d'adhérer à une coopérative agricole, chargée de tous les rapports avec l'extérieur et avec les pouvoirs publics.

Évidemment de telles propositions formulées en ce moment peuvent sembler hors de saison, la campagne de ramassage étant à peu près terminée.

Il n'est peut-être pas superflu cependant de noter les déficiences constatées et d'en tirer, pour des cas similaires et pour l'avenir, toutes conclusions utiles.

c) Ramassage des genêts d'Espagne

Les travailleurs affectés au ramassage des genêts d'Espagne n'ont guère à se plaindre de l'attitude des paysans à leur égard. Cela tient sans nul doute à ce que le genêt n'a jamais été considéré dans les villages comme ayant une valeur appréciable, le seul usage auquel il était employé étant l'allumage des fours de boulangers.

Jusqu'à ce jour aucun accident n'a été à déplorer, bien que les genêts passent souvent pour abriter des nids de vipères. Peut-être conviendrait-il pour cette raison, de procéder à ce ramassage à l'entrée de l'hiver lorsque les serpents sont engourdis par le froid et de le cesser d'avril à octobre.

Le prix de la journée des travailleurs devrait être relevé et augmenté d'une prime de rendement. Mais celle-ci serait attribuée à l'équipe non à l'individu. En effet, pour obtenir les meilleurs résultats, il est bon que certains hommes coupent les genêts et les laissent sur place, tandis que d'autres les rassemblent et que d'autres encore les transportent au camion, en alternant à intervalles réguliers les postes des uns et des autres. Les rendements obtenus par ce procédé sont toujours supérieurs, toutes choses égales d'ailleurs, aux rendements du travail individuel.

d) Aide à la petite culture

Bon nombre de travailleurs ont été détachés chez des particuliers pour suppléer à la carence de main d'œuvre pour des travaux pressants, tels que : arrachage des pommes de terre, des topinambours, nettoyage des étables... Les Annamites s'y montrent très empressés et étonnent souvent les employeurs par leur endurance. Ils deviennent vite les familiers de la maison, s'intéressent aux choses de la terre, même après l'expiration de

leurs détachements, quand ils rencontrent leurs anciens employeurs. Souvent ils sont admis à la veillée et réconfortés d'une boisson chaude.

Ceux qui sont allés aux vendanges en parlent comme d'une véritable fête. Ils ont reçu à cette occasion des salaires fort intéressants. De plus, les vendanges sont l'occasion de ripailles, le vin nouveau est largement offert et les raisins à discrétion. Les paysans sont de leur côté très satisfaits du rendement obtenu.

A noter particulièrement que quelques travailleurs ayant été mis à la disposition d'un pépiniériste, Monsieur Chambard, sont devenus d'après lui ses meilleurs greffeurs. Il y a là pour eux une initiation tout à fait heureuse aux méthodes de culture de France, dont la colonie pourra profiter plus tard. L'amélioration des arbres fruitiers coloniaux et l'introduction des cultures nouvelles constituent un des problèmes agricoles les plus intéressants qui se posent en Indochine.

Par ailleurs, la mise en valeur des hauts plateaux si propices aux cultures vivrières d'Europe et à l'élevage, ne peuvent que gagner à ce qu'un nombre toujours croissant d'Annamites et de Cambodgiens fassent ainsi leur apprentissage en France.

Ce mode d'emploi des travailleurs indochinois est à recommander spécialement aux Commandants de groupes et d'unités.

e) Construction de baraquements

En outre, en plusieurs endroits, les travailleurs ont été appelés à construire leurs propres baraquements, souvent même avec le bois coupé par eux. Les travaux ont toujours été exécutés avec beaucoup de soin. Il en est de même des revêtements mobiles en roseaux.

2) OCCUPATION DES LOISIRS

L'Administration de la M.O.I s'est préoccupée, à juste titre, des loisirs des travailleurs. Elle a estimé que le seul moyen efficace de combattre à la fois la nostalgie et la passion du jeu, également funestes à l'esprit des hommes, était de veiller soigneusement sur leur emploi du temps.

De même, les propagandes extérieures toujours à redouter, ne trouvent pas de terrain favorable là où les distractions sont largement offertes aux travailleurs. Ceux-ci très friands de tout ce qui brise l'uniformité de leurs existences, sont très sensibles aux efforts faits dans ce sens.

a) **Sports**

A Bergerac, le Commandement a particulièrement aiguillé les Indochinois vers le sport. Il a été créé un cercle sportif Bao Daï qui met à l'honneur la culture physique, des équipes de football et de natation, et qui a organisé des compétitions avec diverses équipes locales. Les Annamites s'y comportent fort bien. S'ils sont généralement inférieurs en football, ils gagnent le plus souvent les épreuves de natation.

Leur esprit sportif est très satisfaisant et leur fait accepter les déceptions inhérentes à la pratique du sport, avec une bonne humeur qui leur concilie la faveur du public.

D'autre part, l'athlétisme est pratiqué au cercle Sportif Bao Daï sous la forme de courses à pied, sauts en hauteur et en longueur, pyramides humaines, etc. Bien entendu, il n'est pas question d'y réaliser des performances de classe internationale, mais seulement d'entretenir les hommes en bon état physique et moral.

Il a, en outre été constitué une équipe d'Éclaireurs de France uniquement composée d'Annamites et qui se distingue par sa parfaite tenue et sa parfaite compréhension de l'esprit scout.

b) **Fêtes et manifestations**

Le Commandant de la 2^{ème} Légion a également donné tous ses soins à l'organisation de fêtes et manifestations qui ont vivement frappé la population locale et certainement contribué à concilier aux Annamites sa sympathie.

Ainsi notamment, le décembre 1940 se déroulait dans les locaux de, une Exposition Artisanale d'Art annamite. Tous les objets exposés avaient été ouverts par les travailleurs indochinois dans les Ateliers de l'École d'Apprentissage de Bergerac. Ils ont été mis en vente au profit des Œuvres de la Croix-Rouge.

Le Sous-Préfet et les principales personnalités militaires et civiles de Bergerac assistaient à cette manifestation. Il est réconfortant de noter la bonne entente qui s'est une fois de plus affirmée en cette circonstance.

A l'occasion du Têt 1941, une soirée théâtrale était donnée au Théâtre Municipal par les travailleurs indochinois qui avaient eux-mêmes brossé les décors, confectionné les costumes et fabriqué les accessoires.

Une série de « Visions d'Annam » réalisée en tableaux vivants émerveillèrent les spectateurs et firent sans doute naître plus d'une vocation coloniale.

Enfin, un concours de lanternes, spectacle probablement inédit à Bergerac, faisait éclater toute l'ingéniosité et le goût original des travailleurs.

3) ÉTAT SANITAIRE

La situation de la Légion de Bergerac est au point de vue sanitaire, satisfaisante. Le pourcentage de morbidité et de décès est inférieur à la moyenne constatée dans les formations militaires françaises. Il est vrai qu'il convient de tenir compte des évacuations sur Marseille. Le nombre des maladies vénériennes est très faible. Plusieurs tuberculeux ont été envoyés sur l'Hôpital Le Dantec à Marseille. 4 cas d'empoisonnement par des champignons ont été à déplorer. Ceci s'explique, les Indochinois étant habitués à considérer tous les champignons comme comestibles. Le ravitaillement en médicaments est, dans l'ensemble, satisfaisant. A signaler l'existence de 2 kg de quinine et de 1,5 kg d'aspirine en excédent sur les besoins.

Par contre, outre les remèdes demandés par la voie normale de Marseille, la 3^{ème} Légion aurait besoin de :

- Gardénal 0,1..... 10 tubes
- Poudre bromure de sodium 10 grammes
- Poudre bromure de potassium 10 grammes
- Poudre bromure d'ammonium 5 grammes
- Poudre bromure Benzoate de soude ... 5 grammes

dont la Base de Marseille paraissait démunie.

4) ALIMENTATION

Les rations alimentaires actuelles sont, à coup sûr, très suffisantes. Cependant les plaintes à ce sujet ne sont pas rares. La distribution du tabac surtout a donné lieu à pas mal de plaintes. Il est plus que vraisemblable qu'elles seraient beaucoup plus nombreuses si les travailleurs s'exprimaient hors de la présence des officiers gradés et surveillants.

1^{ère} LÉGION – AGDE

Cette légion qui a donné le spectacle de très graves notes d'indiscipline et dont le personnel a été profondément remanié, paraît maintenant remise dans le droit chemin.

Le Commandant Knocker, bien qu'étranger aux choses indochinoises, mais pourvu d'une bonne culture et d'une réelle distinction, a fort bien repris ses hommes en main.

1) TRAVAUX AGRICOLES

Les employeurs se sont déclarés tous très satisfaits du travail des Indochinois. Malheureusement, les détachements aux fins d'aide à la culture sont terminés. Là, comme dans le Sud-Ouest, les travaux agricoles, et tout spécialement les vendanges, ont été l'occasion d'un réel rapprochement entre paysans français et travailleurs indochinois, rapprochement suivi bientôt d'une véritable sympathie. L'agriculteur métropolitain comprend enfin qu'il existe un Empire dont les ressources en matières et en hommes ne sont pas négligeables.

2) EXPLOITATION FORESTIÈRE

Plusieurs détachements de la 1^{ère} Légion sont affectés à l'exploitation des forêts de l'État : coupes, production de charbon de bois, entretien et même percées de tronçons de routes.

Les résultats obtenus donnent toute satisfaction au service des Eaux et Forêts.

Les travailleurs paraissent surtout affectionner les coupes de bois et s'y montrent très adroits. Rappelons ici que c'est un de ces détachements, la 66^{ème} compagnie de Valleraugue (Gard) qui a découvert et transporté, au milieu d'un ouragan de neige, avec tout le dévouement et le respect désirables, les restes du général Huntziger, Secrétaire d'État à la Défense Nationale, et de ses compagnons, victimes d'un accident d'aviation sur l'Aigoual.

Le Préfet du Gard et le Général Lacaille ont transmis à cette occasion, des félicitations officielles à cette compagnie. Les hommes y ont été très sensibles.

Comme ils manquent de ballons de football et ne peuvent en trouver dans le commerce, ils seraient certainement très heureux d'en recevoir deux à titre de récompense et comme cadeau de fin d'année. Je transmets ce vœu en l'appuyant vivement, tant en vue de développer l'esprit sportif dans ce groupement, qui marche d'ailleurs parfaitement, que pour montrer que le

groupement est attentif à ce qui se passe dans les camps de travailleurs et sait discerner ceux qui le méritent.

3) CORVÉES DE QUARTIERS

Les travailleurs indochinois sont, en grande partie, employés aux corvées de quartier tant du cantonnement d'Agde que du camp d'aviation de Fréjorgues. Malheureusement il n'est pas loisible au Commandement de la M.O.I. de faire exécuter les travaux qui amélioreraient les conditions du séjour des hommes, notamment les remblais nécessaires pour éviter l'envasement des abords des locaux qui leur sont affectés. Ceci rentre, en effet, dans les attributions du Génie Militaire, qui ne manifeste qu'un empressement très relatif à donner satisfaction, sur ce point, au Commandant de la Légion. Or les sols boueux, formant cuvette, sont à la fois nuisibles à la santé des hommes, à la conservation des vêtements et des chaussures et au maintien de la propreté intérieure des constructions.

En outre, cette immobilisation excessive de personnel aux corvées de quartier, prive le pays d'un travail qui pourrait produire ailleurs des résultats plus conformes aux circonstances exceptionnelles qu'il traverse, tandis que la M.O.I. et les travailleurs y trouveraient également leur compte.

4) HABILLEMENT

L'habillement des travailleurs laisse, surtout dans les détachements affectés au service forestier, fort à désirer. Les effets de travail ne peuvent résister aux accrocs des branchages et des épines. Les hommes de la 66^{ème} Compagnie, dont le bon esprit et les soins apportés à la conservation des vêtements peuvent être cités en exemple, ne parviennent plus à raccommoder leurs effets. Le manque de fil et d'aiguilles devient un obstacle insurmontable et auquel il faudra absolument remédier.

5) SANTE

État satisfaisant dans l'ensemble. Quels que soins et quel que dévouement qu'apportent les cadres à leur tâche, le séjour à Agde et Fréjorgues est nettement déprimant pour les hommes. L'aspect du pays et des cantonnements distillent la tristesse. Or les Indochinois sont très accessibles à de telles impressions et les subissent sans s'en rendre compte.

Il serait très désirable que la 1^{ère} Légion, sans quitter le Midi, pût être hébergée dans un cadre plus heureux. L'extérieur est non pas le seul facteur, mais l'un des facteurs qui déterminent le moral des hommes.

BASE PRINCIPALE DE MARSEILLE

Effectif : 4.500 hommes dont 1.100 à la portion Centrale.

Les conditions de séjour réunies à Marseille et dans la région avoisinante sont très satisfaisantes. Le climat est très favorable aux Coloniaux. Les difficultés d'approvisionnement à Marseille-ville n'affectent qu'assez peu le ravitaillement des travailleurs, lequel est assuré par l'Intendance en ce qui concerne les produits de base.

Les distractions offertes par l'animation de la ville compensent dans une certaine mesure, les inconvénients des propagandes possibles, pour le moral des hommes. En fait, il ne semble pas que ceux-ci aient été atteints par des excitations subversives.

1) TRAVAUX

La Base de Marseille est chargée du magasin général de l'habillement qui est bien tenu et largement approvisionné. Elle assure également le service des évacuations sur l'Hôpital Le Dantec, ainsi que les rapatriements suivant les possibilités du moment.

Elle a essaimé un nombre important de détachements affectés à des travaux très divers : exploitation de salines, confitureries, vendanges, ramassage des glands, coupes de bois, production du charbon de bois, service d'hôpital, etc Mis à part le cas de la 74^{ème} Compagnie, sur lequel nous reviendrons plus loin, tous les employeurs se déclarent très satisfaits de la main-d'œuvre indochinoise fournie par la Base Principale.

2) DISCIPLINE

L'état d'esprit des travailleurs est tout à fait satisfaisant. Le commandement a su instituer une discipline, peut-être un peu plus rigide qu'ailleurs, mais qui est en somme bien acceptée.

3) ÉTAT DE SANTE

L'état sanitaire, d'après les renseignements fournis par l'Hôpital Le Dantec, est bon. Chose assez remarquable pour un groupement en résidence dans une grande ville, le nombre des maladies vénériennes est très faible. La tuberculose, ici comme partout, reste l'ennemi N°1 des Indochinois.

4) **FOURNITURES POUR L'HÔPITAL**

L'Hôpital Le Dantec manque absolument de toile pour chirurgie. Personnel, instruments, médicaments, tout est prêt à fonctionner, mais le service est arrêté par cette pénurie de linge. Aussi, le Colonel Médecin Chef Bordes se voit-il contraint d'évacuer les malades à opérer sur l'Hôtel-Dieu ou La Conception, qui sont déjà surchargés, où les soins coûtent plus chers et où les opérations sont effectuées dans des conditions moins favorables.

SALIN-DE-GIRAUD

La 48^{ème} et la 74^{ème} Compagnie se trouvent stationnées à Salin-de-Giraud (Bouches du Rhône).

Leurs cantonnements sont nettement séparés.

La 74^{ème} Compagnie, revenue au régime normal, reste considérée un peu comme une compagnie de discipline. Nombreuses sont encore les tentatives d'évasion, si l'on peut appeler ainsi le fait de quitter les cantonnements, sans presque se cacher et d'errer à l'aventure, sans idées ni projets bien définis. Au témoignage d'habitants du village, les hommes paraissent las, déprimés, marchant comme des automates, plutôt que désireux de gagner tel ou tel objectif ou que d'être à la recherche d'un coup à faire.

La Compagnie Péchiney manifeste l'intention de remplacer par des Polonais cette main-d'œuvre dont elle paraît peu satisfaite.

D'autre part, les cadres des deux Compagnies éprouvent de sérieuses difficultés à se ravitailler, toute l'activité commerciale de Salin De Giraud étant entre les mains de la Société de Péchiney. Le pays est, au surplus, peu agréable d'aspect, souvent balayé par les grands vents. Aussi, en trois mois, sur 24 européens, 14 ont été licenciés ou ont sollicité leurs départs.

Il semble donc tout indiqué de donner aux deux Compagnies visées d'autres affectations et de résilier les contrats avec la Société Péchiney.

SERVICE MÉDICAL.

Un fait particulièrement grave mérite d'être signalé. Le Médecin chargé d'assurer le service médical de la 74^{ème} Compagnie, lorsque le nombre des consultants lui paraît excessif, refuse de les examiner. A leur retour, le Commandant de la Compagnie se substitue à lui et leur passe une visite sommaire afin d'envoyer au travail ceux qui lui paraissent bien portants.

Un tel procédé est nettement inadmissible. Rien n'autorise un médecin à refuser d'examiner un malade. Le docteur en question étant au service de l'employeur, ne dépend nullement de l'État. Mais la faute professionnelle apparaît de nature à le faire déférer au Comité de l'Ordre des Médecins.

TIRAILLEURS INDOCHINOIS – FRÉJUS

Le choix de Fréjus et de la Région de Saint-Raphaël pour le stationnement des tirailleurs indochinois a été des plus heureux. Le climat leur convient parfaitement et le cadre si reposant et si subtilement charmeur de cette côte de Provence prédispose favorablement, même à leur insu, les esprits.

CONDITIONS MATÉRIELLES

Cantonnements, nourriture, soins médicaux, chauffage, éclairage, très bons. Discipline, très bien comprise.

Le Commandement s'occupe beaucoup du moral des hommes et de l'occupation de leurs loisirs. Il a été constitué une troupe théâtrale qui fait des tournées dans les différents détachements.

La population paraît, en général, très bien disposée pour les tirailleurs indochinois dont elle apprécie la douceur et le calme.

Incontestablement une certaine impatience de rentrer en Indochine reste plus sensible ici que dans les camps de la M.O.I. Il faut d'ailleurs reconnaître que les hommes dont l'engagement est venu à expiration, ne devraient pas être retenus à la caserne contre leur gré. Sans doute le rapatriement se heurte à des difficultés très voisines de l'impossibilité, mais ne pourrait-on offrir le choix entre trois formules :

1/ la continuation de la vie militaire jusqu'à ce que les voyages par mer soient redevenus possibles,

2/ l'incorporation à titre provisoire dans un camp de travailleurs (M.O.I.),

3/ la libération immédiate sur justification d'un emploi en France leur permettant de vivre, l'employeur prenant à sa charge le rapatriement ultérieur, si celui-ci ne peut intervenir avant un an. L'exécution de cette clause serait bien entendu, contrôlée par la M.O.I. ou, à défaut, par le service Colonial.

A noter qu'un certain nombre d'entre eux ont fait preuve à la fois d'un réel courage et d'astuce en s'évadant des camps allemands où ils étaient prisonniers. Une médaille spéciale serait, semble-t-il, bien placée sur leurs poitrines et contribuerait certainement à élever leur moral et celui de leurs camarades. La suggestion pourrait peut-être en être faite à l'Autorité Militaire.

TRAVAUX AGRICOLES

Un certain nombre de soldats ont été mis, à titre onéreux, à la disposition de paysans qui en ont manifesté une très vive satisfaction. Cette dérogation au régime strictement militaire montre que le Haut-Commandement a parfaitement conscience de la situation très particulière des soldats indochinois et sait assouplir au besoin, les formules habituelles.

3^{ème} LÉGION – SORGUES

La région de Sorgues est assez propice au séjour des Indochinois, bien que fort exposée aux vents. Le ravitaillement en vivres frais est facile.

Le Commandant de la Légion a donné une preuve d'initiative qui mérite de retenir l'attention et d'être proposée en exemple : il fait élever des porcs avec les détritrus de la cuisine et les produits d'une petite pièce de terre. Il peut ainsi améliorer très sensiblement l'ordinaire.

TRAVAUX

Les travailleurs de la 3^{ème} Légion ont été affectés aux vendanges, à la production du charbon de bois, au ramassage des glands. Aucune observation spéciale n'est à faire de ce chef. Ils ont partout donné satisfaction. A Saint-Auban, ils travaillent à une usine de produits chimiques et s'acquittent parfaitement de leur tâche.

MAGASIN

Les magasins à vivres et d'habillement sont tenus d'une façon tout à fait remarquable. Les locaux sont spacieux, bien aérés, judicieusement employés, l'ordre et la propreté impeccables.

SECTION DE CLASSEMENT

Sorgues est chargée du Service Pénitentiaire de la M.O.I. il se compose d'une section de classement, suivie d'une section de transition.

La durée du séjour en section de classement est fixée à un minimum d'un mois. Le régime est celui de la prison avec travaux de corvées et entretien des routes. La ration alimentaire est diminuée, ce qui apparaît peut-être excessif au-delà de quelques jours, pour des hommes qui travaillent. Mais il serait bon, sans restreindre la quantité, de ne distribuer aux punis aucun mets de choix : confitures, fromages, fruits et même viande de porc. Le tabac est supprimé, ce qui est normal. Il en est de même, bien entendu, des primes de travail.

Le séjour en section de transition est de deux mois.

Ce régime est, en somme, supportable. Il est toutefois désirable que l'application en soit faite dans un esprit de redressement des coupables, et non de vindicte.

Malheureusement le Major de garnison de Sorgues ne paraît nullement orienté vers ces conceptions. En rendant compte d'une punition infligée à un travailleur, il déclarait devant moi avec une satisfaction évidente :

« Celui-là, il y a plus d'un an que je le guettais »

Un tel état d'esprit est plus qu'inquiétant. Il ne se justifierait même pas par l'examen d'un dossier chargé, car quiconque a purgé les peines qui lui ont été infligées, doit ensuite être traité, sinon avec autant de confiance, du moins avec autant de justice que tout autre, sans arrière-pensée. A plus forte raison, s'il s'agit de notes figurant dans des dossiers provenant de la Colonie, convient-il de ne les admettre que comme probabilité dont le bien-fondé restera à démontrer par les faits.

Il suffit de savoir le rôle des Notables chargés de fournir les renseignements d'ordre politique, de connaître les haines de village et souvent la cupidité de ces intermédiaires, sans parler des interprètes des Services Civils et du Service Judiciaire, pour se rendre compte de ce que des notes provenant de semblables sources, présentent de suspect. Or, il est certain que la Sûreté ne possède pas de moyen direct d'information dès qu'il s'agit d'apprécier l'activité politique de tel ou tel annamite. Au surplus, elle confond elle-même de bonne foi, les sentiments intimes, réels ou supposés, avec les actes de propagande.

Le poste de Major de garnison à Sorgues exige beaucoup de doigté, d'autorité et de compréhension. Cette importante et délicate fonction n'a pas encore trouvé l'homme de l'emploi.

Faute de quoi, il est à craindre que les punis ne deviennent des révoltés, sinon tout de suite, tout au moins plus tard quand ils seront revenus chez eux.

PROPOSITIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA 74^{ème} COMPAGNIE

Ce point supposé réglé, il semblerait opportun de résoudre la question de la 74^{ème} Compagnie.

Il n'y a certainement pas intérêt à perpétuer le régime d'exception qui, en fait, subsiste au moins moralement à l'encontre de cette Compagnie.

Monsieur De La Pommeraye, Commandant de la 3^{ème} Légion, offre de reprendre en main ces éléments. Ayant un long passé de Cochinchinois, il est mieux que personne capable d'exercer sur ces hommes, dont plusieurs ne sont

pas sans le connaître, une influence bienfaisante. Il a d'autre part, le sens de l'autorité et du travail bien fait. Il connaît parfaitement les besoins et les aspirations des travailleurs et sait les intéresser en reconstituant une atmosphère indochinoise.

Après un certain temps de réadaptation, les éléments de la 74^{ème} seraient regroupés et reconstitueraient les 12^{ème} et 13^{ème} Compagnies dissoutes.

A la faveur de cette circonstance, le Commandant de la 3^{ème} légion pourrait être élevé au grade d'Agent Supérieur de 1^{ère} classe, lui donnant rang de Colonel. Non seulement le long passé colonial de Monsieur de La Pommeraye, les services rendus par lui à l'Indochine, l'importance des fonctions autrefois remplies par lui – directeur et administrateur de très grosses affaires, Président de la Chambre de Commerce de Cochinchine – la qualité des services rendus à la M.O.I., justifieraient amplement cette mesure pour exceptionnelle qu'elle fût, mais encore ses rapports avec les autorités locales, civiles ou militaires, en seraient facilités, pour le plus grand bien du service.

LYON-VÉNISSIEUX – GROUPEMENT AUTONOME

Effectif actuel 1574 hommes, dont 669 au Chef-lieu.

La banlieue de Lyon où évolue ce Groupement est, sous les rapports du climat, du paysage, du caractère des habitants, aussi déprimant que possible, surtout pour les Indochinois.

On ne saurait s'étonner que la mentalité de ceux qui y sont cantonnés en soit péniblement affectée. Il semble, du reste, que les cadres européens n'échappent pas à cette action malfaisante de l'ambiance.

ÉTAT SANITAIRE

Dans l'ensemble, l'état sanitaire n'est cependant pas mauvais.

Depuis le début : 8 décès ont été à déplorer, dont 1 suicide pour des raisons restées mystérieuses et 4 empoisonnements par les champignons.

HABILLEMENT

L'habillement est tout à fait insuffisant. Depuis près de 2 ans, il n'a pas été distribué de sous-vêtements.

Pour le couchage, chaque homme est pourvu de 3 couvertures seulement, ce qui est peu, étant données la rigueur et surtout l'humidité du climat lyonnais.

TRAVAUX

Parmi les travaux effectués par les Indochinois du Groupement de Vénissieux, il y a lieu de citer les services des hôpitaux (Desgenettes et Hôpital de Roanne), les services de la gare et du camp des isolés de Mably, l'exploitation forestière et le charbonnage à Montferrand, le déchargement et le déceinturage des obus de la Ferté-Hauterive. Tous ces travaux sont effectués à la satisfaction générale.

Le personnel du Centre est surtout affecté aux corvées du cantonnement, de l'Arsenal, du Parc auto et du Parc de l'Artillerie.

Seul le Parc Auto rémunère le travail fait. Cette défaveur qui pèse sur la grande majorité des travailleurs de Vénissieux contribue certainement au malaise qui règne dans le Groupement.

TENUE DU CAMP

Les cantonnements de Vénissieux sont les plus mal tenus de la M.O.I.

Les réfectoires n'étaient pas éclairés de crainte que les ampoules ne fussent volées par les hommes, ce qui fait que ceux-ci prenaient le repas du soir dans l'obscurité, circonstance très peu favorable pour obtenir l'ordre.

DISCIPLINE

Il semble que les Européens de la Portion Centrale manquent de confiance en eux-mêmes et dans leurs hommes. Plusieurs paraissent d'une activité fort ralentie. Les hommes fuient le regard des chefs, symptôme toujours fâcheux.

Le Commandant par intérim du Groupement ayant été, paraît-il, le soir de mon arrivée, l'objet de menaces verbales de mort, n'a trouvé d'autre solution que de partir dans la nuit pour Vichy. A la demande de Monsieur Saint-Mieux, j'ai prolongé de trois jours ma visite à Vénissieux, jusqu'au départ de la 59^{ème} Compagnie, considérée comme dangereuse.

Pendant ce temps, sous des prétextes divers, j'ai conservé le contact avec les travailleurs, réunissant les surveillants pour des causeries, assistant à

tous les repas, parlant aux hommes individuellement. Au jour dit, la Compagnie est partie sans difficulté aucune.

Il convient encore d'ajouter que le Commandant de cette Compagnie, Monsieur Duparc, a été relevé de ses fonctions, à ce moment même, dans des conditions pénibles. La gendarmerie est venue au camp arrêter sa femme sous l'inculpation d'escroquerie. La veille encore, le Commandant du groupe ne paraissait pas avoir le moindre soupçon à ce sujet.

Chose moins explicable encore, et bien peu en harmonie avec les principes de la Révolution Nationale, Monsieur Duparc n'était nullement marié et se faisait passer pour tel. Son maintien dans les cadres de la M.O.I. ne saurait être envisagé, alors que la famille doit être un des piliers de la rénovation sociale.

TRANSFERT

A tous points de vue, le choix de Vénissieux comme centre du Groupement n'est pas heureux. Il est à considérer que les incidents graves sont toujours survenus dans les casernements les moins agréables, Agde et Vénissieux.

Le transfert dans une région plus favorisée paraît s'imposer, en même temps qu'un rajeunissement des cadres.

En somme, quelque graves qu'aient été certaines des critiques formulées dans le présent compte-rendu, on peut cependant conclure que l'expérience de l'utilisation des travailleurs et des tirailleurs indochinois, dans son ensemble, a donné de bons résultats.

Partout l'acclimatement s'est effectué de façon très satisfaisante. Le travail fourni, dans quelle que branche que ce soit, donne satisfaction. Les relations entre Indochinois et les populations civiles sont presque toujours excellentes. Une compréhension réciproque s'établit, impliquant la notion confuse encore mais réelle de la solidarité nationale.

L'attachement des Indochinois au Maréchal et à la France est sincère, mélangé d'affection et de respect.

Il est permis d'augurer que les années passées en France par les soldats et les travailleurs indochinois venus à son aide n'auront été stériles ni pour eux, ni pour l'Empire, dont ils contribuent à resserrer les liens.

Signé : PARGOIRE